LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7155 – Mercredi 8 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Les experts déconseillent le reboisement juste après les incendies

Un comité national de coordination mis en place pour suivre l'opération de reboisement prévue en octobre p.4

AVEC LES RÉCENTES ARRESTATIONS

LE DÉMANTÈLEMENT DU MAK SE POURSUIT

©PPAgency

L'information concernant l'arrestation par les services de Sûreté nationale de 27 individus à Kherrata (Béjaïa) et à Beni Ouartilane (Sétif), accusés d'appartenance à l'organisation terroriste "MAK", confirme la détermination des autorités exprimée par le Haut conseil de sécurité, au cours de sa réunion du mercredi 18 août 2021, de procéder à l'arrestation de «tous les membres des deux mouvements terroristes (MAK et Rachad) qui menacent la sécurité publique et l'unité nationale, jusqu'à leur éradication totale, notamment le "MAK" qui reçoit le soutien et l'aide de parties étrangères, en tête desquelles le Maroc et l'entité sioniste». p.2

RECRUDESCENCE DU TERRORISME

Lettre du Président Tebboune au président de l'Union africaine p.2

Publicité

Chiffre du jour

Coronavirus : un nombre de 4.574.225 de décès dans le monde

Industrie robotique

Médaille d'or pour Chahla Badrouh au concours international

L'étudiante Chahla Badrouh de la commune de Beida Bordj (Sud de Sétif) a remporté la médaille d'or au concours international de l'industrie robotique (2020-2021), organisé à distance en août dernier en Corée du Sud dont les résultats ont été communiqué récemment. Chahla, 17 ans, étudiante au Centre d'apprentissage de la programmation robotique (start-up) implanté au chef-lieu de wilaya, a fabriqué un robot qui s'appuie sur l'intelligence artificielle et les probabilités qui lui a permis de décrocher la médaille d'or lors de la compétition mondiale face à 400 concurrents de Russie, d'Indonésie, de Malaisie et d'autres pays.

Rentrée scolaire

Réception de plus de 450 nouveaux établissements éducatifs

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier à Alger la livraison au ministère de l'Education nationale de près de 450 établissements éducatifs (primaires, CEM et lycées) pour la rentrée scolaire 2021/2022, et ce, dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion d'évaluation avec le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, et des cadres des deux ministères.

Accidents de la route

32 morts et 1.451 blessés en une semaine

Trente-deux (32) personnes sont mortes et 1.451 autres ont été blessées suite à 1.167 accidents de la circulation, survenus entre le 29 août et le 4 septembre 2021 à travers le territoire national, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran avec 3 personnes décédées sur le lieu de l'accident et 59 autres blessées suite à 54 accidents de la route, précise la même source.

Avec les récentes arrestations

Le démantèlement du MAK se poursuit

L'information concernant l'arrestation par les services de Sûreté nationale de 27 individus à Kherrata (Béjaïa) et à Beni Ouartilane (Sétif), accusés d'appartenance à l'organisation terroriste «MAK».

Les investigations sur l'assassinat de Djamel Bensmaïl avaient confirmé «l'implication d'éléments établis à l'étranger et une planification préméditée par le mouvement terroriste "MAK"». (Photo : D.R)

Ceci confirme la détermination des autorités exprimée par le Haut conseil de sécurité, au cours de sa réunion du mercredi 18 août 2021, de procéder à l'arrestation de «tous les membres des deux mouvements terroristes ("MAK" et Rachad) qui menacent la sécurité publique et l'unité nationale, jusqu'à leur éradication totale, notamment le "MAK" qui reçoit le soutien et l'aide de parties étrangères, en tête desquelles le Maroc et l'entité sioniste». Les 27 individus arrêtés sont accusés de tentative de «semer la Fitna et la terreur auprès des citoyens à l'instigation de parties établies à l'étranger», a indiqué la Sûreté nationale dans un communiqué. Ils sont impliqués dans une affaire liée à «l'atteinte à l'unité nationale et à l'ordre public et incitation au rassemblement», indique la même source qui précise que les éléments de l'organisation criminelle «ont recouru à l'agression et au hold-up de locaux commerciaux, suite à quoi 25 individus ont été arrêtés à Kherrata et 2 autres à Beni Ouartilane». «L'intervention des éléments de Police pour le rétablissement de l'ordre public et la protection des citoyens et des biens a permis d'arrêter les mis en cause. Des éléments de la Sûreté nationale ont été blessés par des jets de pierre et d'objets durs et tranchants», note le communiqué. La perquisition des domiciles des mis en cause, sur ordre du Parquet territorialement compétent, a permis de récupérer «des accessoires de tenues militaires, du matériel, un détecteur de métaux, des armes blanches, des cachets falsifiés portant la mention 'a voté' et 'a voté par procuration', des registres administratifs, des drapeaux du "MAK" et des téléphones portables», a conclu le document. L'allégeance du MAK au Makhzen marocain et ses accointances avec l'entité sioniste sont établis de longue date. Pour rappel, au cours de sa réunion du mercredi 18 août, le Haut conseil de sécurité a fait état de l'implication de l'organisation terroriste "MAK" dans les incendies criminels de forêts déclenchés le lundi 9 août en plusieurs endroits du Centre et de l'Est du pays, et dans l'assassinat du jeune Djamel Bensmaïl dans la ville de Larbaâ Nath Irathen (Tizi-Ouzou). La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) avait diffusé, mardi 17 août, une vidéo comprenant les aveux de mis en cause arrêtés dans le cadre de l'affaire de l'assassinat de Djamel Bensmail. Des preuves scientifiques et techniques ont établi l'implication dans cette affaire de membres de l'organisation terroriste "MAK". Utilisant des techniques modernes, les services compétents de la Sûreté nationale ont pu récupérer le téléphone portable de la victime. L'exploitation de l'appareil a permis aux enquêteurs de découvrir des «informations étonnantes sur les véritables mobiles du meurtre du jeune Djamel Bensmaïl, qui seront révélées par la Justice ultérieurement en raison du secret de l'instruction», avait fait savoir un communiqué de la DGSN qui avait précisé que l'enquête a permis de «découvrir qu'un réseau criminel, classé comme organisation terroriste, est derrière le plan ignoble, de l'aveu de ses membres arrêtés». Le jeudi 26 août 2021, le Procureur général près la Cour d'Alger, Sid Ahmed Mourad a indiqué que les investigations sur l'assassinat de Djamel Bensmaïl, à Larbaâa Nath Irathen (Tizi Ouzou), avaient confirmé «l'implication d'éléments établis à l'étranger et une planification préméditée par le mouvement terroriste "MAK" pour créer un climat de terreur et d'instabilité». Lors d'une conférence de presse, le Procureur général a précisé que les investigations «ont abouti à plusieurs données importantes confirmant l'existence d'une planification préméditée» et «l'implication d'éléments établis à l'étranger dans ce crime, outre la propagande autour de celui-ci pour créer un climat de terreur et d'instabilité et provoquer les citoyens». Il a également annoncé l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre les commanditaires de ce crime, en tête desquels le président du mouvement terroriste "MAK", Ferhat Mehenni, en état de fuite. Le Procureur général a souhaité que les pays où se trouvent ces individus coopèrent pour «les extrader dans les plus brefs délais compte tenu de la gravité des faits établis et confirmés».

Lakhdar A.

Recrudescence du terrorisme

Lettre du Président Tebboune au président de l'Union africaine

Le Président Abdelmadjid Tebboune a adressé une lettre au président de l'Union africaine, Félix Tshisekedi, au sujet de la recrudescence du phénomène du terrorisme sur le continent, a révélé hier, sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, en marge de sa visite officielle au Niger, en tant qu'envoyé spécial du Président Tebboune dans ce pays.

Le Président Tebboune a adressé cette correspondance officielle au président de l'Union africaine, précisément pour partager avec lui l'analyse de ce que lui inspire ce que nous appelons en Algérie une recrudescence du phénomène du terrorisme avec, malheureusement, un accroissement du nombre de victimes, dans notre voisinage comme dans d'autres régions à travers le continent africain, a indiqué Ramtane Lamamra. «Nous pensons que l'Union africaine et les institutions qu'elle a mis en place dans le cadre de la lutte antiterroriste devraient êtres stimulées plus que jamais pour développer cette coopération antiterroriste», poursuit le chef de la diplomatie algérienne. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a entamé, hier mardi, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, une visite dans la capitale mauritanienne Nouakchott, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite de deux jours, Ramtane Lamamra aura des entretiens avec les plus hautes autorités mauritaniennes, en tête desquelles le Président mauritanien, Mohamed Ould El-Ghazaouani, précise le communiqué.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la volonté commune des dirigeants des deux pays et leurs orientations judicieuses quant à la nécessaire consécration de la tradition de concertation et de coordination et au renforcement des relations stratégiques entre les deux pays, ainsi que l'accélération du rythme de la coopération bilatérale dans divers domaines, ajoute le communiqué. Elle sera également l'occasion d'examiner les questions régionales et internationales d'intérêt commun notamment les derniers développements sur la scène maghrébine et aux niveaux arabe et africain. Pour rappel, Ramtane Lamamra a entamé dimanche une visite de travail de deux jours en République du Niger, en qualité d'envoyé spécial du Président Tebboune, accompagné d'une importante délégation. Il a été reçu en audience par le Président du Niger Mohamed Bazoum et le Premier ministre, chef de Gouvernement, Ouhoumoudou Mahamadou, et a tenu une réunion de travail avec son homologue nigérien Hassoumi Massoudou.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Alger/Niamey

«Travailler ensemble» à la paix et au développement en Afrique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et son homologue nigérien Hassoumi Massoudou ont souligné à Niamey, la nécessité de travailler ensemble pour préserver la paix et la stabilité et promouvoir le développement en Afrique en général et dans la sous-région en particulier.

Au cours de sa visite de travail au Niger effectuée les 5 et 6 septembre, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Lamamra accompagné d'une importante délégation a été reçu en audience par le Président du Niger Mohamed Bazoum et le Premier ministre, chef de Gouvernement, Ouhoumoudou Mahamadou, indique un communiqué conjoint.

MM. Lamamra et Massoudou ont échangé, lors d'une réunion de travail avec les deux délégations respectives, sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, et procédé à un examen exhaustif des questions de coopération bilatérale, notamment celles relatives à la défense et à la sécurité, à la migration, à l'énergie, au pétrole, et à la formation professionnelle.

Ils ont souligné «la nécessité de travailler ensemble pour préserver la paix et la stabilité et promouvoir le développement en Afrique en général et dans la sous-région en particulier», réaffirmant «leur détermination à forger un partenariat sous régional viable au service des peuples de la région en vue de promouvoir une coopération Sud-Sud pragmatique et solidaire».

Concernant le secteur de la défense et de la sécurité, les deux chefs de délégations ont salué l'exemplarité de la coopération prévalant dans ce domaine entre les deux pays, se félicitant de la tenue de la réunion de la commission mixte militaire bilatérale du 24 au 26 août 2021 en Algérie.

A ce titre, ils se sont engagés à «continuer dans ce sens afin de faire face aux multiples défis sécuritaires qui se posent à eux, en particulier dans la région du Sahel».

Elections locales

1.366 listes de partis et 13 listes d'indépendants ont retiré les formulaires

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a indiqué lundi à Alger que 1.366 listes de partis et 13 listes d'indépendants avaient retiré à ce jour les formulaires de souscription des signatures en prévision des élections locales du 27 novembre prochain.

L'ANIE s'emploie à «réunir tous les moyens à même d'assurer la transparence et la régularité du scrutin et de permettre aux citoyens d'exercer leur droit en toute souveraineté et liberté». (Photo : D.R)

Lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ANIE, à l'issue d'une réunion, par visioconférence, avec les coordonnateurs des délégations de l'autorité au niveau des wilayas, M. Charfi a précisé que les préparatifs des élections locales «vont bon train», 1.366 listes de partis (1.327 pour les APC et 39 pour les APW) et 13 listes d'indépendants (8 pour les APC et 5 pour les APW) ayant d'ores et déjà retiré les formulaires de souscription des signatures en prévision de ces échéances, a-t-il dit.

Les formulaires sont disponibles au niveau de toutes les délégations de l'ANIE à travers le territoire national, a-t-il rappelé. Concernant la révision exceptionnelle des listes électorales, qui a débuté dimanche, le président de l'ANIE a indiqué que les «premiers résultats montrent l'inscription de 25.813 nouveaux électeurs et la radiation de près de 42.000 pour cause de décès ou de changement de résidence». Comme nous l'avons déjà signalé dans nos précédentes éditions, l'Autorité nationale indépendante des élections s'emploie à «réunir tous les moyens à même d'assurer la transparence et la régularité du scrutin et de permettre aux citoyens d'exercer leur droit en toute souveraineté et liberté», a affirmé M. Charfi, appelant l'ensemble des acteurs concernés par l'opération électorale à sensibiliser les citoyens à l'importance du vote à ce scrutin pour le «parachèvement de l'édification institutionnelle».

Il a, par ailleurs, fait savoir qu'il sera procédé, pour la première fois durant la campagne électorale, à l'enregistrement des interventions des candidats à la radio et à la télévision au niveau de leurs wilayas de résidence afin de leur éviter le déplacement à Alger.

Les avis des citoyens avec qui nous avons abordé le sujet des prochaines élections sont partagés. Certains attendent ce rendez-vous avec impatience pour pourvoir désigner leurs représentants en toute transparence. Ces derniers ont indiqué qu'ils n'ont pas le droit de rater un rendez-vous aussi important que celui des élections locales. «On espère cette fois-ci mettre l'homme ou la femme qu'il faut à la place qu'il faut a indiqué Fadila, une fonctionnaire de l'éducation à la retraite. Ce n'est pas le cas de certains autres citoyens qui trouvent que par le fait de changer une personne par une autre n'apportera rien ni au pays et ni au peuple. Pour cette catégorie de personnes, l'Etat gaspille de l'argent dans ces élections dont les seuls bénéficiaires ne seront que les candidats… Invités à donner plus de détails, nos interlocuteurs trouvent que les dirigeants des partis et même les indépendants n'ont pas de programmes politiques fiables à présenter aux électeurs.

Ecoutons, un représentant de la société civile : «Je trouve que le changement attendu n'est pas pour demain et que les nouveaux élus ne seront pas meilleurs que leurs prédécesseurs. Si les élus sortants ont échoué dans leurs missions, il sera de même pour les nouveaux, car, ils partagent la même idéologie».

Le même représentant de la société civile devait ajouter, je cite : «La chose la plus essentielle dans les élections est le changement dans les programmes politiques et non pas dans les personnes».

Moncef Redha

BRÈVE

APN

Présentation, lundi prochain, du Plan d'action du Gouvernement

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane présentera, lundi prochain au lieu de dimanche, le Plan d'action du Gouvernement devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué la Chambre basse du Parlement dans un communiqué.

«Dans le cadre de la révision de l'agenda des travaux de l'APN, il a été décidé de reprendre les travaux en plénière, consacrée à la présentation du Plan d'action du Gouvernement par le Premier ministre, lundi 13 septembre 2021 au lieu du dimanche 12 septembre 2021», note la même source.

«Le débat général est prévu pour les mardi et lundi 14 et 15 septembre 2021, avant de clôturer, en plénière le jeudi 16 septembre 2021, les travaux par les réponses du Premier ministre aux préoccupations des députés et procéder au vote du Plan d'action du Gouvernement», conclut le communiqué.

Agence

Accélération de la cadence de vaccination

Fourar appelle à la mobilisation de tous les moyens nécessaires

Le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr. Djamel Fourar a appelé, avant-hier, à mobiliser les moyens nécessaires pour procéder à la vaccination anti-Covid-19 et accélérer sa cadence, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé.

S'exprimant lors d'une rencontre d'évaluation de la première phase de l'opération de vaccination contre la Covid-19 tenue par visioconférence avec les directeurs de la Santé, M. Fourar a insisté sur «la nécessité d'étendre l'opération de vaccination à toutes les wilayas du pays en y associant le mouvement associatif et la société civile», ajoute la même source.

Pour ce qui est de la rentrée universitaire prévue début octobre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, lundi passé, qu'à l'occasion, des orientations ont été données aux directeurs des établissements universitaires, de recherche et des services pour accélérer le rythme de la vaccination anti-Covid-19 en coordination avec les directions de la Santé des wilayas.

Présidant une réunion de concertation avec les partenaires sociaux, M. Benziane a précisé que ces orientations portent sur «l'élaboration d'un programme de vaccination au profit des membres de la famille universitaire qui représente 2 millions de personnes et ce, avant le début des cours le 3 octobre prochain».

Le secteur de la Santé, poursuit le ministre, a accepté de fournir les doses nécessaires pour tous les enseignants, étudiants et travailleurs. Il a appelé, à cet égard, les représentants des syndicats professionnels et des organisations estudiantines à «contribuer dans l'opération de sensibilisation de toute la famille universitaire à l'impératif de se faire vacciner afin d'atténuer l'incidence de cette pandémie et favoriser le retour des activités universitaires». En outre, le ministre a rappelé que «l'expérience acquise de la pandémie ces deux dernières années obligeant le secteur à suivre un mode de gestion autre sur la base du protocole sanitaire pour la gestion des établissements universitaires». A ce propos, il a annoncé avoir demandé aux directeurs des établissements universitaires «de s'appuyer sur le protocole sanitaire pour élaborer celui pédagogique de chaque établissement en l'adaptant en fonction de la situation épidémique».

Concernant le dossier des œuvres universitaires, le ministre a réitéré l'engagement de son secteur à fermer les résidences universitaires qui connaissent «une grande détérioration dans leurs parties et à dispatcher les étudiants aux autres résidences, dont notamment les nouvelles», ajoutant que «jusqu'à présent, il a été procédé à la fermeture de 7 résidences universitaires, en vue de leur rénovation».

De leur côté, les représentants des syndicats professionnels et des organisations estudiantines ont valorisé la décision du ministère portant acquisition de 30 ambulances au profit de l'Office national des œuvres universitaires (Onou), et ce, après l'accord du Gouvernement dans sa dernière réunion.

Manel Z.

JUSTICE

Magistrature

Le Conseil supérieur sera installé avant la fin de l'année

Intervenant lors de la cérémonie d'installation de M. Taher Mamouni dans ses fonctions de premier président de la Cour suprême, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a indiqué la poursuite des travaux portant révision des deux lois organiques relatives au Conseil supérieur et au statut de la Magistrature, de façon à permettre l'installation du Conseil «obligatoirement» avant la fin de l'année.

M. Tabi a précisé que la dernière révision constitutionnelle avait accordé à la Cour suprême «une place de choix», en conférant de nouvelles prérogatives à son premier président, également vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, ajoutant que «des travaux sont en cours en vue de compléter l'arsenal juridique nécessaire à l'aboutissement du processus d'indépendance de la justice. Il s'agit de la révision des deux lois organiques relatives, respectivement, au Conseil supérieur et au statut de la Magistrature, conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles, afin de les présenter, le plus tôt possible, devant le Parlement».

A cette occasion, le ministre a affirmé que la désignation du premier président de la Cour suprême s'inscrivait dans le cadre de «la nouvelle dynamique» enclenchée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, laquelle vise à «doter les établissements importants de compétences nécessaires afin d'opérer la rupture avec la médiocrité et les anciennes pratiques de gestion.

Il a en outre, indiqué que la Constitution avait souligné «le rôle de la magistrature dans la garantie des droits et des libertés et la protection de la société», ajoutant qu'afin de lui permettre de concilier la préservation des libertés et de l'ordre public, «les nouvelles dispositions constitutionnelles ont renforcé les prérogatives de la magistrature à travers le renforcement du rôle du Conseil supérieur de la magistrature et de l'indépendance de la justice».

Pour sa part, M. Mamouni a fait part, au terme de son installation, de ses remerciements et de sa gratitude pour «la confiance» placée par le président de la République en sa personne, ajoutant que «cette responsabilité vient à une étape sensible alors que l'Algérie franchit des pas géants, en vue de remettre le pays sur les bons rails, à travers le renouvellement de toutes les institutions de l'Etat, conformément aux exigences du peuple». A la même occasion, le premier responsable de la Cour suprême a demandé à tous de «fournir davantage d'efforts, unir les rangs, respecter la déontologie du métier et placer parmi leurs priorités, la concrétisation d'un seul objectif, à savoir la justice et l'équité».

Moncef Redha

Les experts déconseillent le reboisement juste après les incendies

Un Comité national de coordination mis en place pour suivre l'opération de reboisement prévue en octobre

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé lundi à Alger la mise en place d'un Comité national de coordination pour mener l'opération de reboisement prévue à partir du mois d'octobre prochain au niveau de plusieurs wilayas touchées par des incendies, a indiqué un communiqué du ministère.

Durant cette première phase, il est plus «judicieux» de «créer des zones d'exploitations forestières comme des oliveraies ou des vergers d'espèces fruitières rustiques autour des habitations». (Photo : DR)

Présidant une réunion de concertation avec les membres de la société civile (associations, spécialistes, organisations professionnelles) et les responsables de la Direction générale des forêts, M. Hemdani a annoncé la mise en place d'un Comité national de coordination pour mener la campagne nationale de reboisement, qualifiée d'«opération d'envergure nationale», a précisé la même source.

Il faut rappeler que les experts ont déconseillé le reboisement juste après les incendies.

Amina Younsi experte infrastructure qualité, agriculture et environnement avait expliqué, dans un entretien accordé à l'agence officielle, que le reboisement immédiat des zones touchées par les derniers incendies à travers certaines wilayas du pays pourrait être préjudiciable pour l'environnement,

«C'est un investissement qui permettra juste une réparation du paysage, avec un pourcentage d'échec très élevé, et qui peut occasionner des éboulements de terrain à cause de la fragilité du sol», avait-elle souligné, ajoutant que cela, pourrait également, «favoriser les mêmes conditions qui ont causé cette catastrophe».

Ces incendies, avait-elle expliqué, «ne sont pas sans conséquences sur le sol et la végétation et celles-ci ne peuvent être estimées avec certitude qu'en disposant d'importantes informations comme l'intensité des températures des incendies et le temps de l'incendie».

Cependant, avait-elle fait remarquer, «un sol incendié est un sol dont la matière organique est brûlée et devient friable et exposé à des érosions beaucoup plus qu'un sol non brûlé, de même que les habitats naturels détruits feront fuir les animaux jusqu'à la reprise progressive de la flore de la faune souterraine». «C'est pourquoi, il n'est pas conseillé de toucher à la forêt après un incendie et laisser la nature faire son travail et se consacrer à la collecte des données et caractéristiques des points de déclenchement des incendies, leur puissance, recoller le puzzle pour savoir qu'elles étaient les températures, le temps et la nature de la végétation qui a pris feu», avait expliqué l'experte.

Estimant entre 3 à 5 ans le temps nécessaire pour l'émergence d'une jeune forêt, Mme Younsi explique que c'est seulement alors qu'un reboisement doit être envisagé en fonction de la densité de la végétation régénérée.

«Beaucoup de graines de conifères comme le pin se retrouvent libérés des cônes par les hautes températures et germeront rapidement, et à ce moment là, si la densité est faible alors un reboisement serait le bienvenu, de même que l'occupation de l'espace par de petits animaux comme les lièvres et sangliers», ajoutait-elle.

Durant cette première phase, il est plus «judicieux», selon elle, de «créer des zones d'exploitations forestières comme des oliveraies ou des vergers d'espèces fruitières rustiques autour des habitations, qui constitueront une sorte de pare-feux à l'avenir, et en même temps, des sources de revenus pour la population de ces zones».

Djamila Sai

Climat et environnement

Appel à atténuer les effets des changements climatiques

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé lors des travaux de la 1ère table ronde ministérielle sur «l'énergie, le climat et le développement durable», à une réaction mondiale pour adopter des mesures destinées à atténuer les facteurs qui influent directement ou indirectement sur le climat.

Selon un communiqué du ministère, cet évènement qui a été organisé par Opep par visioconférence, a réuni les pays membres de l'Opep, ses partenaires non-Opep de la Déclaration de Coopération, ainsi que des organisations internationales et africaines liées à l'énergie.

S'exprimant en sa qualité de Président en exercice du Conseil des ministres de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (Appo), M. Arkab a estimé que «l'Afrique subissait, bien plus que le reste du monde, les effets des changements climatiques qui ont pris de l'ampleur ces dernières années».

Ces évènements climatiques, explique-t-il, «occupent de manière permanente la scène internationale».

Face à ces bouleversements, «la réaction doit être mondiale pour adopter des mesures destinées à atténuer les facteurs qui influent directement ou indirectement sur le climat», a rétorqué M. Arkab. Soulignant que de nombreux pays membres de l'Appo dépendent «fortement» des revenus du pétrole et du gaz pour financer leur développement économique et social, le ministre a indiqué que «l'exploitation, la production et la commercialisation du potentiel important en pétrole et en gaz de l'Afrique nécessitent une expertise, une technologie et un financement qui restent encore fortement dépendants des acteurs extracontinentaux».

Par ailleurs, en sa qualité de ministre de l'Energie et des Mines, M. Arkab a réitéré la position de l'Algérie selon laquelle «notre pays a toujours adhéré aux conventions et accords internationaux portant sur l'environnement, le climat et le développement durable».

«L'Algérie considère que les principes d'équité, de responsabilité commune mais différenciée, de capacité respective et de circonstances nationales doivent être pleinement respectés dans les actions climatiques et dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat», insiste le ministre.

Il a ajouté que «le soutien financier climatique est indispensable pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique».

A rappeler que cette rencontre offre une plate-forme de discussions et d'échanges sur les défis et opportunités résultant de la mise en œuvre de l'action d'atténuation climatique collective pour les pays producteurs de pétrole, selon le ministère.

Il s'agit également d'atteindre une «compréhension commune» sur les approches et moyens pour contribuer à l'effort global pour faire face aux impacts du changement climatique, et échanger également des informations sur les solutions adéquates et les technologies innovantes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre pour un développement prospère et durable de l'énergie, a souligné la même source.

Cette table ronde permettra, également selon le ministre, de développer une position commune sur une approche équilibrée globale entre les objectifs d'environnement et de développement».

Cette table ronde précède la 26ème conférence sur les changements climatiques (COP 26) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Ccnucc) et certains évènements mondiaux majeurs liés à l'environnement et à l'énergie.

Manel Z.

ÉCONOMIE

Start-ups

Le Gouvernement veut donner la chance aux jeunes talents des différents instituts nationaux et universités

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant lundi à Alger la volonté du Gouvernement de promouvoir les jeunes talents des différents instituts nationaux et universités et de les accompagner dans la concrétisation de leurs idées sur le terrain pour parvenir à une «économie fondée sur la connaissance et la technologie».

Dans une déclaration lors de la cérémonie de clôture de la 7e édition du Programme de développement des jeunes talents «Seeds of the Future 2021» de Huawei, le ministre a affirmé que «le pays a besoin de jeunes entrepreneurs pour construire une économie nationale fondée sur la connaissance et le numérique», saluant la démarche de l'entreprise chinoise qui permet, a-t-il dit, à un groupe d'étudiants algériens de développer leurs compétences dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de construire un système économique fort. «Nous souhaitons que les bénéficiaires de ce programme contribuent au développement de l'économie nationale en mettant à profit leurs idées et leurs talents et en investissant le monde de l'entrepreneuriat», a-t-il déclaré, rappelant que le Gouvernement accompagnait les étudiants désireux de monter des start-ups.

Le ministre délégué a, en outre, estimé que le développement des compétences permettra aux jeunes d'accéder au monde de la technologie et de suivre les progrès dans ce domaine, soulignant que le Gouvernement s'efforce d'atteindre cet objectif, notamment à travers la création de l'Ecole supérieure de l'intelligence artificielle et de l'Ecole supérieure des mathématiques. De son côté, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Charhabil, s'est félicité de ce type de programmes destinés aux jeunes talents porteurs d'idées novatrices et innovantes dans les TIC et le numérique, des domaines dont le pays a besoin pour sa transition numérique et le développement de son secteur technologique, a-t-il dit.

De tels programmes viendront soutenir les jeunes et leur permettre de réaliser les idées innovantes et développer leurs compétences, a-t-il souligné.

Et d'affirmer que le développement personnel et du sens de la responsabilité civile des jeunes ainsi que la consolidation de leurs facultés entrepreneuriales sont autant de facteurs qui permettent de forger une personnalité dirigeante en mesure de garantir la réussite des projets dans le futur.

M. Charhabil a mis en valeur, à cette occasion, la démarche de l'Algérie dans le développement des talents nationaux à travers la mise en place des établissements d'enseignement leader à l'échelle nationale et africaine, à savoir : le lycée des mathématiques et l'école nationale supérieure en intelligence artificielle, le but étant de promouvoir une économie nationale basée sur des techniques numériques et l'industrie de la 4G».

Djamila Sai

INFO EXPRESS

Relizane

Les habitants de la cité DNC se plaignent de la stagnation des eaux usées

Les habitants de la cité DNC, ne cessent de se plaindre de la stagnation des eaux usées qui se déversent sur la chaussée. Ces derniers dénoncent l'état des lieux catastrophique de leur environnement, marqué par l'existence d'égouts complètement délabrés en plein centre des cités urbaines. «Nos enfants ne peuvent plus sortir jouer dehors», s'est exclamé un des habitants. Ces eaux stagnantes suscitent la crainte des habitants des risques de maladies à transmission hydrique. Les lieux sont ainsi propices à la prolifération de toutes sortes d'insectes rampants et volants qui envahissent la cité. «Cela fait plus d'un mois que nous subissons les odeurs nauséabondes et la prolifération des moustiques», a déclaré un des habitants. En effet, toutes les réclamations et doléances adressées aux services concernés sont restées lettres mortes, et les responsables ne font rien pour y remédier. Une situation déplorable qui nécessite une prise en charge immédiate. Toutes les canalisations défectueuses ont besoin d'être remplacées afin d'éviter l'infiltration des eaux usées dans le circuit d'eau potable, véritable source de proliférations de bactéries qui affectent la santé des citoyens et provoqueraient des épidémies pouvant être fatales.

N.Malik

Mostaganem

Malgré sa maladie chronique, Hadja H'lima reçoit sa dose de vaccination

La maladie chronique n'a pas empêché Hadja H'lima de se diriger vers l'un des points de vaccination de la ville de Mostaganem pour recevoir sa dose contre le virus CÒorona, à l'occasion de la semaine nationale de vaccination.

La sexagénaire espère que cette injection la débarrassera de l'obsession permanente du danger et sera un allié aidant au retour de la vie à son cours naturel. Hadja H'lima, femme au foyer âgée de 66 ans, affirme qu'elle veille constamment sur la prévention contre ce virus et le grand respect des mesures de précaution, notamment la distanciation sociale et corporelle, ainsi que le port du masque protecteur. Ce qui lui a permis, malgré son état de santé, car souffrant de tension artérielle et d'inflammation des articulations cervicales, de dépasser cette période difficile. «Le virus a complètement bouleversé notre vie et nous a rendu plus prudents dans nos relations et nos comportements quotidiens avec les gens les plus proches de nous, nos enfants et petits enfants», déplore-t-elle. Au centre médico-social «Benalou Fatiha», relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, Hadja H'lima a engagé la conversation avec le médecin qui l'interrogeait sur son état de santé, alors qu'il mesurait sa tension sanguine, et lui a fait part de quelques détails sur son état de santé, avant de recevoir sa dose de vaccin. Elle a assuré qu'elle sera au rendez-vous pour la seconde dose du vaccin, avant d'appeler toutes les femmes au foyer de se rapprocher des services sanitaires, durant la semaine nationale de vaccination, pour recevoir, à leur tour, le vaccin contre le virus corona, le seul moyen efficace pour la protection de la famille.

Promotion prépayée

Rechargez et profitez des bonus internet

Mobilis a le plaisir d'annoncer le lancement d'une promotion destinée aux abonnés prépayées, consistant à offrir des quotas internet sur tout rechargement de crédit.

Les volumes internet sont offerts selon le palier de rechargement suivant :

➢De 100 DA à 299 DA = 500Mo offerts pendant 24 heures.
➢De 300 DA à 499 DA = 2Go offerts pendant 24 heures.
➢De 500 DA à 999 DA = 7Go offerts pendant 03 jours.
➢De 1000 DA à 1499 DA = 15Go offerts pendant 07 jours.
➢De 1500 DA à 1999 DA = 20Go offerts pendant 07 jours.
➢Egale ou supérieure à 2000 DA = 60Go offerts pendant 07 jours.

Cette promotion est destinée aux offres : Mobtasim, PixX, Awel Tous, Awel Mobilis, Gosto, Top et Batel.

La promotion est valable 21 jours, soit jusqu'au 27 septembre 2021.

INFO EXPRESS

Campagne de vaccination

Afflux de plus en plus important à Bouira

L'afflux de citoyens vers les points et centres de vaccination contre la Covid-19, installés à travers la wilaya de Bouira, est de plus en plus important au premier jour de la campagne nationale de vaccination lancée sous le slogan *«Avec la vaccination, la vie reprend»* et qui se poursuivra jusqu'au 11 septembre, a-t-on constaté. Dès le début de la campagne, un grand nombre de citoyens a afflué vers le point de vaccination mis en place en plein centre-ville de Bouira, pour recevoir l'injection et se prémunir ainsi de toute éventuelle contamination. «Nous avons enregistré la vaccination de 65 personnes ce matin, des jeunes pour la plupart, et l'afflux est de plus en plus important», a expliqué un médecin au wali Lekhal Ayat Abdeslam, qui a donné le coup d'envoi de l'opération. Au total, 155 points et centres de vaccinations sont installés à travers tout le territoire de la wilaya pour mener cette campagne de vaccination. «Sur ces 155 points, nous avons 80, qui relèvent du secteur de la santé et 75 autres impliquant d'autres services comme la protection civile et le croissant rouge algérien, ainsi que des brigades médicales mobiles destinées aux zones d'ombre», a expliqué le wali à la presse. Par ailleurs, une longue file d'attente s'est vite formée devant l'entrée d'un autre point de vaccination installé à l'intérieur de la maison de l'environnement du chef-lieu de wilaya. Un groupe de jeunes s'apprêtaient à se faire vacciner dans ce centre, a-t-on constaté. «Je suis enseignant du cycle moyen, je suis venu ici pour me faire vacciner contre la Covid-19. Nous devons le faire car il s'agit d'un geste protecteur indispensable pour tous», a indiqué à l'APS Djamel âgé de 52 ans. A Bouira, le taux de vaccination contre le nouveau Coronavirus est jugé «très faible» par rapport au nombre de la population qui avoisine les 900.000 habitants. Selon les statistiques fournies par le chef de l'exécutif, quelque 150.000 personnes ont reçu le vaccin. «Ce chiffre est peu par rapport au nombre de la population. Donc nous devons œuvrer en vue de vacciner le maximum de personnes avant la rentrée sociale», a insisté M. Lekhal Ayat.

SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Sahara occidental

L'anniversaire du cessez-le-feu revient en pleine guerre

Le 30ème anniversaire du cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Maroc, revient cette année en plein guerre au Sahara occidental, territoire non autonome, en attente de décolonisation.

Il y a de cela 30 ans, l'accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 6 septembre 1991, mettant fin à un conflit militaire de plus de seize ans entre le Front Polisario qui milite pour l'indépendance de la dernière colonie d'Afrique et le Maroc.

Depuis, le Conseil de sécurité de l'ONU a régulièrement réaffirmé que les accords militaires conclus avec la mission des Nations-unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) concernant le cessez-le-feu devaient être pleinement respectés.

La trêve a duré 29 ans avant d'être rompue le 13 novembre 2020 par le Maroc. Des forces marocaines ont agressé des civils sahraouis venant réclamer la fermeture d'une brèche illégale érigée dans la zone tampon d'El Guergarat en violation de l'accord de cessez-le-feu.

L'agression d'El Guerguerat qui n'était, selon les responsables sahraouis, que le paroxysme de l'entêtement du Maroc et sa défiance pour la communauté internationale durant près de trente ans, a replongé le territoire sahraoui dans une guerre s'avérant au fil des mois largement en défaveur du Maroc, et ce, sur tous les plans.

L'attaque contre des civils a soulevé une vague d'indignation à l'international et suscité une mobilisation internationale aux côtés du peuple sahraoui, dénudant le régime de Rabat, et faisant davantage écho à la juste cause sahraouie, dont l'élan de solidarité se poursuit à ce jour.

Outre la défaite sur le plan diplomatique, le Maroc subit au quotidien depuis le 13 novembre de l'année dernière des pertes humaines et matérielles infligées par l'armée sahraouie.

Le Maroc a violé tous les termes de l'accord du cessez-le feu

Pour tenir le coup et rechercher un éventuel soutien, le régime marocain a trahit son propre peuple en allant normaliser ses relations avec Israël, ignorant le profond attachement des Marocains au triomphe de la cause palestinienne qui est également celle de la nation musulmane. Avant la violation militaire du cessez-le-feu, le Maroc n'aura respecté durant prés de 30 ans aucun des termes de l'accord du cessez-le-feu. Il a tout fait pour torpiller les efforts de l'ONU à travers sa mission (Minurso) chargée de veiller sur le respect du cessez-le feu et d'organiser un référendum d'autodétermination.

Il a, en ce sens, saboté le processus de recensement et d'établissement des listes des électeurs sahraouis en vue d'un référendum. Le processus de recensement est, en raison des agissements du Maroc, au point mort depuis 2004. Le Mandat de la Minurso, renouvelé tous les ans depuis 1991, arrivera à échéance le 31 octobre de l'année en cours.

Le Maroc est, en outre, de l'avis de tous les observateurs, le principal obstacle à l'aboutissement des efforts des différents émissaires de l'ONU, en ignorant leurs propositions pour la paix au Sahara occidental.

Durant ces dernières années, il est à l'origine même du retard accusé dans la désignation d'un nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU, et ce, depuis la démission du dernier émissaire Horst Kohler en 2019.

Par ailleurs, profitant du silence de l'ONU et de l'appui de certains pays, le Maroc a exploité illégalement des richesses naturelles et marines relevant de ce territoire non autonome. Le Sahara occidental est un territoire très riche en phosphates et en ressources halieutiques.

Sur le plan du respect des libertés, le Maroc a usé des pires méthodes pour réprimer les sahraouis des territoires occupés et les priver de leurs droits.

Agence

Six Palestiniens s'évadent d'une prison de l'entité sioniste en creusant un tunnel

Six prisonniers palestiniens, dont un ex-leader de la branche armée du mouvement Fatah, se sont évadés lundi avant l'aube d'une prison de l'occupation israélienne, via un tunnel creusé dans le sol, ont rapporté des médias.

A la suite de cette évasion, survenue vers 3h00 du matin (minuit GMT) dans la prison de Gilboa, où sont incarcérés des centaines de Palestiniens, la police israélienne a lancé une vaste chasse à l'homme, selon la même source.

Les autorités de l'occupation israéliennes n'ont pas dévoilé l'identité des évadés, mais le Club des prisonniers palestiniens, une organisation basée en Cisjordanie, les a identifiés. Parmi eux figure Zakaria al-Zoubeidi qui était jusqu'en 2007 à la tête des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, la branche armée du Fatah.

Le mouvement de résistance palestinien Hamas, qui contrôle la bande de Ghaza et le mouvement de résistance Jihad islamique ont salué cette évasion.

«C'est un acte héroïque et courageux, une victoire pour la volonté et la détermination de nos prisonniers héroïques, un réel revers pour le système de sécurité sioniste, que l'occupation présente comme le meilleur au monde», a déclaré Fawzi Barhoum, porte-parole du Hamas cité dans un communiqué.

Agence

Coup de force en Guinée

Appels à rétablir l'ordre constitutionnel

Les appels au calme et au retour à l'ordre constitutionnel se sont multipliés depuis dimanche, lorsque les forces spéciales guinéennes ont pris le contrôle du palais présidentiel, arrêté le président Alpha Condé et «dissous» les institutions et la Constitution en vigueur.

Dans la journée de dimanche, des tirs nourris ont été entendus dans la commune urbaine de Kaloum, dans le centre de Conakry, en Guinée, où se trouvent le palais présidentiel et plusieurs départements ministériels. Dans l'après-midi, le ministère guinéen de la Défense a déclaré que «la garde présidentielle, soutenue par les forces de défense et de sécurité, a contenu la menace et repoussé le groupe d'insurgés».

Cependant, plus tard dans la journée, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya a annoncé que ses forces avaient arrêté le président Alpha Condé et dissous le gouvernement ainsi que les institutions nationales. Les frontières du pays ont été fermées et sa Constitution a été déclarée invalide dans cette annonce. Une vidéo publiée sur les réseaux sociaux montrait M. Condé entouré d'un groupe de soldats armés. Préoccupé par la situation prévalant en République de Guinée, l'Algérie a réaffirmé lundi, son «attachement aux principes cardinaux de l'Union Africaine (UA), notamment le rejet de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement tel qu'énoncé par la décision d'Alger de 1999 et réaffirmé par la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance». Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a de son côté condamné toute prise de pouvoir par la force des armes appelant à la libération immédiate du président Alpha Condé».

L'Union africaine qui compte 55 Etats membres, a appelé à la libération immédiate de M. Condé. Felix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo (RDC), et président en exercice de l'UA, et Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA, ont en outre demandé au Conseil de paix et de sécurité de l'UA de se réunir d'urgence pour examiner la nouvelle situation en Guinée et prendre les mesures appropriées aux circonstances. L'organisation des Etats ouest-africains, la Cédéao, a exigé également «le rétablissement de l'ordre constitutionnel afin d'éviter le recours aux sanctions». L'Union européenne (UE) par le biais de son haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a condamné dans un tweet le coup d'Etat en Guinée, appelant à la libération du président Condé.

Agence

Libye

Lancement de la réconciliation nationale globale

Le président du Conseil présidentiel Mohamed Al-Manfi, a annoncé, lundi, officiellement le lancement de la réconciliation nationale globale en Libye. «Le Président a félicité le peuple libyen à cette occasion, saluant tous les efforts qui ont été faits pour parvenir à la réconciliation qui marque son aboutissement avec la libération des prisonniers arrêtés dans diverses affaires, et contre lesquels des décisions judiciaires ont été rendues», indique un communiqué publié par le bureau de l'information du président du conseil présidentiel sur sa page Facebook.

Le Président du Conseil présidentiel a souligné que «les décisions qui ont été prises n'auraient pas été prises sans le désir réel et sérieux du peuple libyen de tourner les pages douloureuses du passé, surmonter les divergences, renoncer à la division, arrêter l'effusion de sang et mettre fin à leurs souffrances», ajoute-t-on dans le communiqué. Le président a félicité la nation libyenne pour le lancement des premiers pas de la réconciliation nationale, qui représente «le véritable désir de chacun de mettre le passé derrière et de surmonter les différences», appelant les Libyens à «se rallier à la patrie et à construire un Etat de citoyenneté et de droit». Il a également appelé tous les Libyens à travailler ensemble pour «construire une seule nation, sur laquelle flotte le drapeau de la paix».

Agence

L'arrachage sauvage de la vigne de cuve, vers une catastrophe climatique

«Des decisions irréfléchies !»

➔La vigne, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, on constate que par l'intermédiaire des migrations humaines, était l'une des cultures les plus riches de l'humanité et également le symbole du paysage et de la civilisation méditerranéenne.

Les objectifs visés à travers la politique de réhabilitation de la vigne de cuve initiée par les responsables de l'Office en 1997, a fini par prendre la décision qui s'imposait, qui reste celle d'orienter sa stratégie et que son créneau est désormais la «qualité». La nouvelle vinification «Bio», qui est à la demande de la communauté économique européenne «CEE» et dont le bureau d'études «Ecocert Union Europe» basé en Allemagne chapeaute le projet dans la région de Mamounia et à El Bordj, dans le cadre de la reconversion des plantations du vignoble en conduite biologique dans des parcelles situées dans ces deux communes, par excellence «terre froide».
Le «vin-pali» , relevant du domaine privé, appartenant à une coopérative familiale du nom de «Kadi Abdelhalim et fils», sis dans la région de Tighennif, une cave de vinification et de stockage en béton d'une capacité de 30 000 hectolitres, spécialisés dans deux types de vins rouges a savoir : le vin d'appellation d'origine garantie «vaog», issu des raisins des zones classées par décret, communément appelés les coteaux de Mascara, qui sont élaborés a partir du Carignan (40%), grenache (40%), cinsault (10%) et l'alicante (10%). Les vins de cuves courant (VCC), provenant des parcelles de vignobles non classées ou les mêmes variétés font partie de cette composition vitivinicole composée essentiellement du Carignan (30%), grenache (30%), cinsault (3O%) et l'alicante (10%), des cépages essentiellement introduites pour la production du «VCC».
Actuellement, la coopérative «vin pali», connaît une forte demande de ses produits qui sont commercialisés à travers le pays, une avancée fulgurante qui représente un poids économique considérable dans la région. En raison de la forte demande des produits «vin pali», M. Kadi Abdelhalim a pu acquérir, via la location de deux autres caves, l'une situé dans la commune de Khalouia (ex-Sonis) pour le stockage et une seconde à Mamounia spécialisée dans la vinification. Des investissements très lourds ont été consacrés pour un nouveau look de cette coopérative familiale, où une nouvelle unité de mise en bouteille a été récemment installée au niveau de l'unité mère sis à Tighennif de production équivalent à 6 000 bouteilles par heure.
Le matériel de l'unité qui est en phase d'entrer en service très prochainement, a été importé d'Italie et des techniciens français s'attellent aux derniers retouches pour démarrer ce dernier cri de la technologie multifonction qui répond au normes internationales, un pressoir pneumatique importe également d'Italie est en phase de finalisation par des techniciens français qui sont sur site. Le conditionnement, la mise en bouteille des vins classés coteaux de Mascara en vin d'appellation et sous d'autres appellations, à l'exemple du Château St Hyppolite, Tighennif, Mamounia et Khalouia. La nouveauté chez la coopérative «vin-pali», est la mise en «Pack» par la chaîne «Elopack», capable d'aligner, cible généralement les vins non classés tels que les appellations de vins de Mascara et Ehdia, qui ne sont plus actuellement commercialisés à travers le territoire national.
Un autre projet qui s'est complètement faibli chez les «Kadi», a vu plusieurs visées tombées à l'eau et dont un programme l'introduction de plusieurs variétés par la plantation de nouveaux cépages qui ont envisagé pour produire un vin à partir de trois vins classiques de la région de Bordeaux, a été évité, et ce, vu les injonctions abusives de plusieurs administrations ou les coups bas sont permis à outrance. D'autres perspectives de développement ont été envisagées avec des firmes de vins mexicain de renom à l'exemple de «Santo Thomas Domecq» et «Luis Cetto».
Des discussions ont été entamées pour une association stratégique pour une association stratégique dans le domaine vinicole. Par la suite, le père Kadi, ce grand viticulteur et richissime homme d'affaires de la wilaya de Mascara, a préféré de ne plus en faire un thème de ropagande, et ce, vu les injustices et l'arbitraires dont a été victime ce Monsieur, par des altérés du pouvoir occulte au niveau local.
Le dossier des vins dans la wilaya de Mascara, comme partout ailleurs en Algérie, quand des patrons et autres responsables des caves qui résistent rencontrés, son unanimes pour dire en ces termes : «Il faut organiser la profession des transformateurs et s'imposer en tant qu'interlocuteur fiable vis-à-vis des pouvoirs publics pour trouver des terrains d'entente.
Il faut donc ouvrir l'éventail des pratiques sous la responsabilité des interprofessions, pour mettre le vin algérien sur le même plan que leurs concurrents étranger. Il est temps de confier aux interprofessions le soin de décider de la stratégie commerciale de la région, le soin de proposer et de décider de nouvelles pratiques œnologiques pour les différents segments. Malheureusement, au niveau du département du ministère de l'Agriculture, certains nous sont hostiles !» explique un patron d'une unité de l'ouest du pays.
Dans un autre contexte, ou le marché des produits vinicoles est devenu l'un des plus agressifs au monde, l'office national de la commercialisation des vins à la recherche de cépages nobles, à l'exemple du «Grenache» où le «Carignan», on assiste sans doute à l'ouest du pays, à l'exemple des wilayas de Aïn-Témouchent, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Mascara et Tlemcen à des basculements de production et dont la wilaya d'Aïn-Témouchent, la plus touchée et fortement ébranlée par la mévente de certaines variétés dont l'ONCV ne veut plus acheter aux vignerons, à savoir : le Cinsault et le Merseguera, moins prisés par les transformateurs publics et privés installés à l'ouest. Des responsables de l'Office exerçant à l'ouest du pays diront : «Ce sont des décisions qui ont été prises en fonction de la demande internationale qui insiste sur la question de la qualité du produit donnant des vins capitaux».
En effet, si l'Office cherche à protéger ses approvisionnements qui sont transformés et conditionnés selon les normes exigibles par la réglementation internationale pour le développement des exportations hors hydrocarbures préconisé par le président de la République, des milliers de viticulteurs installés à l'ouest, ruinés par la mévente de leur production durant ces trois dernières campagnes ne savent plus à quel saint se vouer. Par ailleurs, si le revenu des viticulteurs et autres exploitants relevant du domaine du vignoble diminue, le nombre d'exploitations risque également de se réduire, ce qui entraînera de grandes disparités dans la collecte selon les régions.
La campagne 2004/2005, a vu une quantité de raisin de cuve de la variété «Cinsault» et «Merseguera» d'un poids total estimé à 440 000 quintaux déversés dans les diverses décharges et autres dépotoirs. La campagne à l'exemple de 2005/2006, nous avons pour souvenance, a été aussi perturbée par les décisions prises par l'Office, qui cherche le meilleur revenu qui offrira le maximum de sécurité de ses produits hors frontière.
A l'heure actuelle, aucun compromis n'a été trouvé pour prendre en charge les préoccupations des viticulteurs et spécialement de la wilaya de Aïn-Témouchent dont la production annuelle dépasse parfois un surplus de production qui avoisine à l'exemple de la campagne 2004/2005 500 000 qx et dont personne ne veut entendre parler, surtout quand l'office national table sur des cépages nobles sans failles.
Quelque soit l'aspect envisagé, la viticulture, l'agriculture et l'agroalimentaire offrent dans ces régions profondes, un tableau désastreux dont les causes sont à rechercher dans l'état de la désorganisation. On a démantelé l'économie planifiée sans lui substituer une nouvelle économie plus performante, via une crise aggravée par l'anarchie qui règne dans le foncier agricole ainsi que les inégalités qui caractérisent l'octroi des différentes aides décidées par les pouvoirs publics dans le cadre du FNDRA.
Est-il injuste de laisser des milliers de viticulteurs en voie de garage et sans cépages nobles importés pour se voir enfin réhabiliter par les gros magnats de la transformation des raisins de cuve ?
Cette reforme incompréhensible qui nuit davantage à la competivité des produits agricoles en question, déjà déficitaire, ce qui commence à entraîner des tensions sur la production des raisins de cuves mais aussi des raisins de table, se montrent également préoccupantes par un éventuel tarissement de leurs sources d'approvisionnement.
La campagne 2014/2015, qui vient de s'ouvrir timidement, risque d'être sérieusement compromise cette année ou l'oïdium, le mildiou, des maladies qui attaquent cette plante qu'est la vigne semble prendre plaisir à accumuler les infections les plus diverses et les plus imprévues. Ces derniers du mois d'août, l'apparition d'un violent sirocco qualifié comme étant «destructeur» a complètement fait grincer les dents des milliers de viticulteurs.
Pour conclure, les professionnelles attendent les décisions qui s'imposent pour un véritable programme de mise à niveau et de développement de toute la filière et de ses propres structures, à l'exemple de la cave «vin pali», qui vise à l'amélioration qualitative et quantitative de la production, sa compétitivité économique, la valorisation des revenus de ses adhérents qui sont payés rubis sur ongle pour une question de décrédibiliser les signes de qualité. Des subventions, des dégrèvements fiscaux, des prix garantis par l'Etat, à l'exemple des pays qui se respectent, face à des résultats de choix économiques absurdes que l'Etat n'a rien fait pour éviter.
De la poudre aux yeux où la plupart des viticulteurs de la wilaya ont préféré quitter ces négoces sujets à des fatwas et autres interdits applaudis et encouragés par l'Etat providence et autres responsables pro-islamistes, qui pullulent l'administration.
A ce sujet la wilaya de Mascara a vu ces quatre dernières années, c'est-à-dire depuis 2011, une sorte de barrière étatique ou les produits vitivinicoles et autres boissons alcoolisées pour la plupart des produits élaborés localement purement et simplement déplantés du lexique pour devenir commerce illégale de boissons alcoolisées. Pourtant les quatre débitants «revendeurs» de boissons alcoolisées disposaient de documents dans ce sens pour exercer ce commerce, sujet à des additions et autres soustractions par une administration peu ou proue respectueuse des lois de la République, une wilaya d'ailleurs, soumise à des interférences exécrables. La leçon ne semble pas être apprise de la décennie noire, où les mêmes acteurs sanguinaires sont revenues en force. A Sonis (Khalouia), distante de quelques kilomètres du chef-lieu, on a vu des énergumènes salafistes demandés a l'ex premier responsable de la wilaya de fermer la cave vinicole.
Dans le même sujet, l'ancien wali qui avait approuvé le démantèlement de l'unique dépôt de l'Office national de commercialisation des produits vitivinicoles (ONCV) sise au Faubourg Boulilef Sidi El Mazari, en rasant complètement le site pour, parait-il, une histoire d'utilité publique. Dans cette hypocrisie des plus invraisemblables, les islamistes et les pouvoirs publics se sont associés à ce climat pudibond, a vu la fermeture des cinq revendeurs dont l'ONCV et deux autres bars sur décision administrative. Ce verrouillage a vu la propagation indescriptible de revendeurs illégale de boissons alcoolisées ou même la gente féminine a réintégrée un commerce pas comme les autres.
C'est la prohibition légalisée, et tout le monde trouve son compte quand la cargaison est hautement dodue… par contre une personne avec une dizaine de bières ramenés d'Oran ou de Sidi Bel-Abbès peut risquer très gros, voir même à la prison… pour ces cannettes a usage individuelle. C'est dégradant et humiliant de voir ces choses se reproduire dans cette région profonde de l'Algerie, qui était le premier pourvoyeur du meilleur vin s'est vu sombrer vers l'inconnu.
La fin tout le monde connait dans ce pays livré aux quatre vents, un idéal n'est pas plus élevé parce qu'il est transcendant, mais parce qu'il nous offre de plus grandes perspectives pour l'avenir et dont certains garants nous sont hostiles. Nous ne sentons que trop à quel point il est difficile d'édifier cette société dans laquelle chaque individu aurait la place qu'il mérite, où chacun serait récompensé selon ses mérites et ou, par conséquent, tous concourent spontanément au bien-être de tous. N'en déplaise à certains intouchables du système moribond !

(Suite et fin)

Manseur Si Mohamed

INFO EXPRESS

Alger

31 individus arrêtés et des quantités de drogues saisies en août

Les éléments de la Sûreté nationale ont arrêté 31 individus recherchés et saisi des quantités de drogues et de psychotropes dans plusieurs circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger en août dernier, a indiqué, lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les individus arrêtés faisaient l'objet de recherche au niveau de la Sûreté des circonscriptions administratives de Zéralda, Bir Mourad Raïs, Sidi M'hamed, Rouiba, Dar El Beïda, Baraki, El-Harrach, Bouzaréah et Bab El Oued, ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de quantités de drogues et de psychotropes, 23 armes blanches prohibées et une somme d'argent générée par la vente de ces substances, et permis la récupération d'un véhicule, d'un motocycle et de téléphones portables, précise la même source. La salle des opérations de la Sûreté de la wilaya d'Alger a reçu, du 1 au 31 août, 54.820 appels téléphoniques via les numéros vert 1548 et de secours 17, a-t-on ajouté, notant l'enregistrement de 17 photos exploitables via l'application «Allo Chorta»et 31 affaires traitées liées au signalement de différentes affaires criminelles et aux demandes de conseils et d'orientation.

Agence

Campagne anti-Covid-19

Tous les moyens mobilisés pour réussir l'opération dans le Sud du pays

Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés dans les wilayas du Sud pays pour la réussite de la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19 (du 4 au 11 septembre) lancée samedi à travers les structures de santé et autres espaces de vaccination, outre la mobilisation des équipes médicales mobiles devant sillonner les zones éparses.

Dans la wilaya de Ouargla, 70 espaces de vaccination, encadrés par les staffs médicaux et paramédicaux nécessaires, ont été retenus, dont des structures médicales, juvéniles et culturelles, ainsi que des lieux publics en vue de rapprocher l'opération de vaccination des citoyens, en sus de la mobilisation des équipes médicales mobiles devant sillonner les zones reculées et enclavées ciblant les populations rurales et nomades en vue de leur permettre de se faire vacciner, a affirmé le wali de Ouargla Abou Bakr-Seddik Boucetta.
«Pour atteindre un objectif de vaccination de 50% de la population, d'importants moyens ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne de lutte contre le coronavirus, dont la situation épidémiologique actuelle est stable dans la wilaya d'Ouargla», a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya. Dans le même registre, des équipes médicales mobiles ont été également mobilisées dans la wilaya d'Illizi pour sillonner, tout au long de la semaine de la campagne, les diverses zones enclavées de la wilaya pour permettre aux populations nomades et rurales de se faire vacciner contre la Covid-19.
La campagne ciblera, dans une première phase, les localités de Belbachir, Ain El-Kors, Tinemri, Tin-Tourha et Tarat pour lesquelles ont été mobilisées des quantités de vaccin proportionnelles à la densité de la population, en sus des moyens humains et matériels encadrés par des équipes médicales de l'établissement public de la santé de proximité, a-t-on indiqué à la direction de la santé ,de la population (DSP) de la wilaya d'Illizi.
De même, des espaces fixes de vaccination ont été retenus dans les différents quartiers populaires et les espaces publics en vue de permettre au plus grand nombre de citoyens de bénéficier, le 11septembre, de cette campagne médicale préventive et consolider l'immunité collective, a ajouté le DSPRH, Ahmed Zenati.

Près de 7.000 personnes ont été vaccinées jusqu'ici depuis le lancement des opérations de vaccination anti-Covid au mois de février dernier, a relevé le même responsable

Le mouvement associatif sportif local a, de son côté, mis au point un vaste programme de sensibilisation pour la réussite de cette campagne consistant, notamment, à faire prendre conscience aux citoyens sur l'importante vaccination contre la Covid-19 et l'impératif respect des mesures prophylactiques. Pour mener à bien cette vaste campagne nationale de vaccination, la wilaya d'Illizi s'est vue doter dernièrement d'une quantité supplémentaire de 5.000 doses de vaccins, a-t-on indiqué.
Dans la wilaya de Tamanrasset, outre l'ouverture de la bibliothèque principale de la lecture publique réquisitionnées pour la campagne de vaccination, 18 points de vaccination ont été désignées à travers les différentes communes de la wilaya, en plus de la mobilisation de six (6) équipes médicales mobiles, soit quatre pour la commune du chef-lieu de la wilaya et deux équipes pour les localités d'In-M'guel et Tazrouk, a indiqué le Dr. Akhamoug Ilyes, membre de la commission scientifique préventive contre la pandémie du Coronavirus. Trente mille (30.000) doses de vaccins, tous types de vaccin, ont été réceptionnées par la wilaya de Tamanrasset, a indiqué le même responsable, ajoutant que 12.600 personnes, parmi une population ciblée de 79.900 âmes ont été vaccinées jusqu'ici contre la pandémie depuis le lancement de l'opération de vaccination.
A Adrar, dans le cadre du lancement de la vaste campagne nationale de vaccination, 45 points de vaccination ont été désignés, à savoir les structures de santé, les salles des soins implantées au niveau des vieux Ksour, les esplanades publiques, les mosquées, les centres de la protection civile, en plus de la mobilisation des équipes médicales mobiles pour prendre en charge (vaccination) les personnes âgées et les personnes aux besoins spécifiques dans l'incapacité de regagner les points de vaccination. Présidant le lancement de la campagne dans la wilaya d'Adrar, le wali, Larbi Bahloul, a mis en avant l'importance de cette campagne préventive, avant de rassurer que les services de la santé ont mis à la disposition de la population des quantités suffisantes de vaccin.
Dans la wilaya de Djanet, dix (10) centres de vaccination ont été désignés par la direction de la santé, en coordination avec les services de la protection civile répartis à travers les communes de Djanet et Bordj El Haoues , en plus d'une équipe médicale mobile au profit des zones enclavées Le coup d'envoi de cette campagne a été donné par le wali de Djanet Benabbdallah Chaib Eddour au niveau de l'Hôpital du quartier Tin Khatma au chef-lieu de wilaya.

Agence

El Oued

La culture de maïs suscite l'intérêt des agriculteurs de la région

La filière de la maïsiculture suscite cette saison de plus en plus l'intérêt des agriculteurs de la wilaya d'El Oued désirant se lancer dans cette nouvelle expérience faisant partie des cultures stratégiques, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles.

«L'engouement manifesté par les agriculteurs pour cette filière stratégique s'inscrit au titre de développement des diverses expériences agricoles aux grandes incidences économiques, notamment celles ayant fait l'objet d'études prospectives des pouvoirs publics pour le développement de l'agriculture saharienne», a affirmé le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El-Oued, Ahmed Achour.
Le même responsable a expliqué cet intérêt manifesté par les agriculteurs à cette nouvelle expérience au programme de vulgarisation agricole axé, entre-autres chapitres, sur la nécessaire diversification des cultures stratégiques au regard de leurs retombées économiques, notamment en matière de sécurité alimentaire assurée. Cette culture stratégique a gagné de plus en plus de terrain eu égard à l'intensification des campagnes de sensibilisation sur les avantages d'investissement, soutien et accompagnement, accordées au titre du développement des cultures stratégiques et la médiatisation des expériences réussies, appuyées par les conditions climatiques et hydro-édaphiques qu'offrent les régions sahariennes, a-t-il dit. Les services agricoles de la wilaya assurent durant cette phase expérimentale et au titre de l'actuelle saison agricole l'accompagnement de 22 fellahs activant à travers 22 exploitations agricoles répartis sur une superficie globale de 110 hectares, a fait savoir M. Achour. Les résultats encourageants obtenus au titre de la phase expérimentale de ce segment ont incité les agriculteurs de six (6) communes d'opter pour la contribution à l'essor de ce nouveau segment cultural, ont confié à l'APS, des agriculteurs. La direction table, en perspective de la prochaine saison agricole, sur la mise au point d'un «ambitieux» programme de développement de la filière focalisé notamment sur la vulgarisation des expériences réussies pour encourager de plus en plus d'agriculteurs à adhérer à cette expérience en vue d'étendre la surface maïsicole et accroître la capacité de production de ce segment susceptible de réhabiliter la fertilité et la productivité des terres agricoles dégradées.

Agence

Lutte contre l'insécurité en milieu universitaire

Neuf personnes arrêtées à Tizi-Ouzou

Neuf (9) personnes ont été interpellées par les services de la police au sein de l'université de Tizi-Ouzou, dans le cadre d'une opération de lutte contre l'insécurité en milieu universitaire, a annoncé, vendredi passé dans un communiqué, la Sûreté de wilaya. Ces 9 individus ont été arrêtés lors d'une opération de police de lutte contre la criminalité, menée fin août dernier, dans l'enceinte de la résidence Universitaire Hasnaoua, par les Forces de police de la brigade criminelle relevant du service de la police judiciaire, en coordination avec le parquet de Tizi-Ouzou et la direction de l'Université Mouloud Mammeri, a-t-on précisé. Cette opération de police s'est soldée par l'arrestation des neuf individus, âgés de 18 à 30 ans, qui «s'adonnaient à des activités illicites, créant ainsi un climat d'insécurité dans le milieu universitaire et la saisie d'une quantité de 13 grammes de stupéfiants ainsi que d'armes blanches», selon le même communiqué.
Présentés au Parquet de Tizi-Ouzou, ils ont été mis en détention préventive, pour les chefs d'accusation de «détention de stupéfiants à des fins de commercialisation», «violation d'une propriété immobilière», «dégradation d'une partie de la propriété immobilière», et «port d'armes blanches prohibées».

Agence

Annaba

Les boulangers préfèrent vendre du pain à la semoule que le pain fariné aux citoyens

A Annaba, il faut se lever tôt le matin pour trouver une baguette de pain ordinaire, les boulangers de la ville préfèrent vendre du pain à la semoule ou amélioré pour le prix de 15 DA au pain fariné. Ils vendent leurs pains non pas pour les citoyens mais pour tous les restaurateurs et gargotes de la ville. Une situation inédite et anormale chez nous, a-t-on constaté. Dans cette wilaya, tous les moyens sont bon pour gagner vite de l'argent où le commerce du pain est devenu de nos jours un créneau florissant dans cette région de l'Est.

Ici, le consommateur doit se lever tôt pour avoir son pain parce qu'à la première heure de l'après-midi, il ne reste plus de pain chez les boulangers de la ville, malgré les nombreuses boulangeries ouvertes un peu partout dans les quartiers de la wilaya. Les boulangeries travaillent comme bon leur semble, ils ferment durant toute la période de l'Aïd El Fithr puis ils vendent leur pain aux marchands ambulants qui les écoulent au double, sinon au triple prix devant les marchés ouverts. A peine l'Aïd passé, cette denrée reste introuvable dans plusieurs boulangeries de la ville, sauf chez des commerçants de la rue. Il faut rappeler que le mois de juin 2012 a été le théâtre de deux journée de grève générale déclenchée par tous les boulangers de la wilaya qui ont répondu au mouvement national mais l'anomalie constatée était que le pain se prépare derrière des rideaux baissés pour ensuite être vendu à des jeunes marchands au noir. Ceux-là, à leur tour, ils le revendent dans la rue aux citoyens à 20 et 30 DA la baguette. Selon les services de la police économique, la grève a été suivie à un pourcentage de 98%. Les représentants des boulangers ont eu un entretien avec le SG de la wilaya et le directeur du commerce pour trouver une solution à leurs revendications, notamment fixer une augmentation pour le prix du pain, sachant que la farine coûte actuellement 2.000 DA et la levure 3.000 DA. Or, d'après certains commerçants dans le domaine, cet aliment populaire est un produit très prisé par toute la population annabie et surtout très rentable en matière de bénéfice. La majorité des boulangers ont essayé d'augmenter le prix du pain à tout prix mais le ministère du Commerce, qui a l'œil sur le marché, s'oppose à toute augmentation qui n'arrange point le consommateur algérien. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture estime dans une étude faite que les Algériens consomment presque 49 millions de baguettes par jour. L'Algérie, d'après leur classement, occupe la 4e place mondiale en terme de qualité de pain après la France, les Etats-Unis et les Philippines. Le gouvernement a administré un prix de 7,5 dinars pour le pain simple et de 8,5 dinars pour l'amélioré. Certainement presque tous les boulangers en activité à Annaba trompent l'Etat avec des magouilles qu'ils provoquent au vu au su de tout le monde, ils trichent sur le poids, au lieu de faire une pâte de 250 grammes, ils en mettent 180 grammes seulement. En étroite complicité avec des vendeurs clandestins de rues qui se sont emparés des ruelles du marché couvert de la ville et ceux de la colonne. Les boulangers sortent leurs productions hors boutique pour être vendues par des marchands au noir dans les rues et sur les trottoirs à des prix très élevés où une baguette coûte 20 à 30 dinars, alors que son prix réel est de 7,5 dinars. C'est un nombre de 280 boulangeries des 20.000 boulangers à l'échelle nationale qui exercent au niveau de la ville, soit, estime-t-on, une moyenne de 10 tonnes de farines produisant près de 5 mille baguettes par jour, une trentaine de boulangeries produisent 300 tonnes de farines, près de 150.000 baguettes par jour dont la moitié de ce pain est vendu au marché noir pour le prix deux fois plus que son prix, faisant un gain évalué à 50 millions par jour, dont une marge bénéficiaire revient aux marchands clandestins et le reste, c'est le gain réel des boulangers en activité. Il est impardonnable pour un père de famille qui ne trouve pas du pain chez le boulanger au milieu de la journée et que juste en face des cartons remplis de pains se vendent sur la rue avec un prix cher devant les yeux de ces boulangers, constate-t-on. Désormais, cet aliment très nécessaire à la vie, on peut le trouver aussi chez l'épicier, le laitier, dans les supérettes et surtout chez les marchands ambulants dans de mauvaises conditions d'hygiène. Ces derniers trimbalent leurs corbeilles d'un endroit à un autre causant un risque d'altération avec une totale absence de conditions d'hygiène. A ce sujet, il est à noter qu'une certaine tension est ressentie actuellement sur la vente de la farine, notamment sur l'approvisionnement en cette matière de base pour les boulangers dont plusieurs d'entre eux avaient stocké une bonne partie pour leur activité. Malgré cette situation, les familles algériennes continuent de jeter le pain rassis aux poubelles. Des jeunes gens ramassent ce pain sec trouvé dans les ordures pour le revendre de nouveau à l'éleveur de bétail à un prix qui varie entre 150 dinars à 200 dinars le sachet de 20 kg. Dès 7 heures du matin, ils sillonnent les quartiers de la ville en criant : «Pain sec, pain sec !» D'une fenêtre ou d'un balcon, des sachets de ce pain sont jetés du haut des immeubles pour cette catégorie de ramasseurs et revendeurs de pain. Un contrôle strict dans cette filière est tout à fait nécessaire pour faire cesser toutes ces pratiques frauduleuses et immorales.

Oki Faouzi

La majorité des boulangers ont essayé d'augmenter coûte que coûte le pain à tout prix mais le ministère du Commerce qui a l'œil sur le marché, s'oppose à toute augmentation qui n'arrange pas le consommateur algérien. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture estime dans une étude faite que les Algériens consomment presque 49 millions de baguettes par jour. L'Algérie, d'après leur classement, occupe la 4e place mondiale en terme de qualité de pain après la France, les Etats-Unis et les Philippines.

Programme

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
21.05 Good Doctor
22.50 Good Doctor
23.20 Chicago Med
23.25 Chicago Med

France 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
21.05 Les invisibles
22.05 Les invisibles
23.00 Qui ne dit mot ne consent pas

M6

10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Météo
20.30 Scènes de ménages
21.05 Le mariage de mon meilleur ami
22.05 Cauchemar en cuisine
22.55 Cauchemar en cuisine

France 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
20.45 Tout le sport
20.55 Et vous, comment ça va ?
21.05 Des racines et des ailes
21.45 Météo
22.35 Annie Cordy, une vie d'artiste

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux

CANAL+

16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story

Ciné Cinéma Premier

18.30 Docteur ?
20.29 Par ici les sorties
20.50 **Dix jours sans maman**
22.26 Date limite

TMC

18.25 L'avant quotidien
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 Le journal de l'Euro
21.15 Dirty Dancing
23.05 Hunger Games : la révolte, partie

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

France 4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

Ciné Cinéma Frisson

19.06 L'enquête
20.35 Hollywood Live
20.50 **Clones**
22.15 **Batman: Le commencement**

France 5

13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars
19.45 Arte Journal

Eurosport

18.05 Handball : Ligue des Champions
19.05 Tour de Suisse
20.00 Les meilleurs moments
21.00 Voile : The Ocean Race Europe
21.35 Arc classique
22.05 Arc à poulies
22.35 Handball : Ligue des Champions
23.30 Tennis : Tournoi ATP du Queen's

arte

20.49 A Musée Vous, A Musée Moi
20.51 Tu mourras moins bête
20.55 Un flic
22.30 Le gardien invisible
23.35 Again : Encore une fois

Sélection

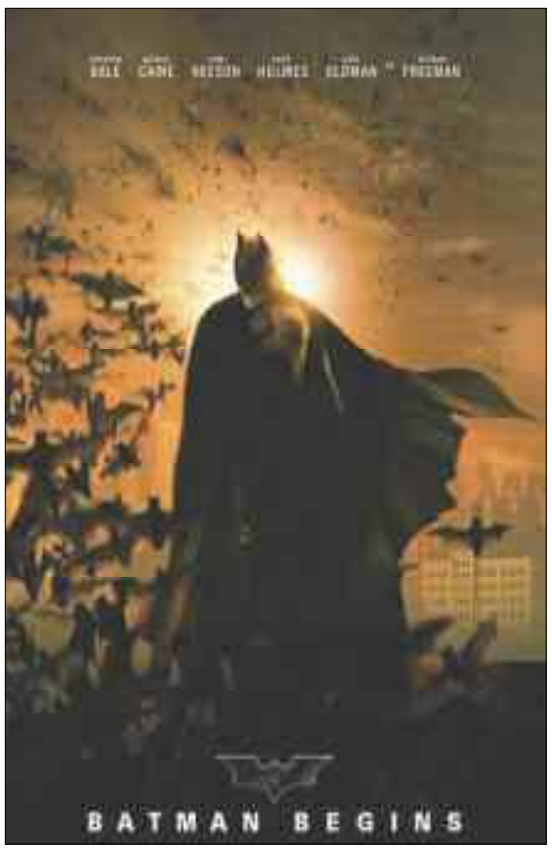

Ciné Frisson – 20.50
Clones

Film de science-fiction de Jonathan Mostow

En 2050, dans une société où les humains vivent par l'intermédiaire de leurs clones, deux agents du FBI enquêtent sur une étrange affaire criminelle.

Ciné Frisson – 22.15
Batman: Le commencement

Film d'action de Christopher Nolan

Les débuts douloureux dans la vie d'un super héros qui, après une enfance marquée par la peur et le deuil, quelques années d'égarement et un apprentissage à la dure, retrouve la ville de son enfance rongée par le crime et la corruption.

Ciné Premier – 20.50
Dix jours sans maman

Comédie de Ludovic Bernard

DRH d'une enseigne de bricolage, Antoine s'est toujours investi à 200% dans son travail au détriment de son rôle de père. Lorsque sa femme prend quelques jours de vacances et le laisse gérer en solo ses quatre enfants, dont un bébé, rien ne va plus pour le cadre dynamique.

DÉCÈS DE HADJ SMAÏN

GRAND ACTEUR DE CINÉMA ET DE THÉÂTRE ALGÉRIENS

Le grand acteur de cinéma et de théâtre Hadj Smaïn Mohamed Seghir est décédé lundi matin aux Etats-Unis d'Amérique à l'âge de 89 ans, après un riche parcours artistique, a indiqué le président de l'association artistique et cinématographique «Adwaa».
«Le grand acteur de cinéma et de théâtre algériens est décédé aux Etats-Unis d'Amérique où il était parti pour une visite familiale», a précisé M. Rabia Omar.
Né en 1932 à Constantine, Hadj Smail avait fait ses débuts avec la troupe de théâtre «Alf Leila Wa Leila» auprès d'El Ammouchi et Cherif Chouaïb. Il fait parti des pionniers à avoir posé les jalons du quatrième Art en Algérie.
Outre le théâtre, le défunt avait présenté des émissions radiophoniques et participé à des films algériens avant de retourné en 1978 à Constantine pour être nommé directeur de son théâtre régional à la tête duquel il resta 16 années. Durant cette période, il mis en scène la pièce «Er-rafd» (Le Rejet) en 198 puis «Es-sakhra» (Le Rocher) en 1983 ainsi de d'autres pièces théâtrales.
Dans le cinéma, le défunt compte plusieurs participations à de célèbres films tels que «la bataille d'Alger» du réalisateur italien Giulio Pontecorvo, «Le vent des Aurès», «Les chroniques des années de braise», «La dernière image» de Mohamed Lakhdar Hamina et «Patrouille vers l'Est» de feu Amar Laskri. «Les aventures d'un héros» de Merzak Allouache, «Suicide» de Mustapha Badie, «Cri de pierre» de Bouguermouh et «Les enfants de novembre» de Moussa Haddad sont d'autres œuvres de la filmographie de Hadj Smaïn.
Le défunt avait brillé également par son interprétation dans les pièces «La vie est un songe» de Pedro Calderon de la Barca, «Roses rouges pour moi», adapté par Allal El Moheb d'après une œuvre de Chean O'Casey et «Ivan Ivanovic» de Nazim Hikmet, réalisé par Mustapaha Kateb, et d'autres œuvres artistiques.

R. C.

Tourisme

Le Gouvernement s'engage à développer une «vraie» industrie touristique et culturelle

→Le Gouvernement mise, dans son Plan d'action, sur le tourisme et l'économie de la culture comme secteurs porteurs de croissance économique et s'engage à développer une «vraie» industrie touristique et culturelle en encourageant l'investissement dans ces domaines.

Relevant d'emblée que le tourisme est un «secteur économique qui ne cesse d'évoluer et de se parfaire en fonction des exigences des touristes, des nouvelles données économiques et des avancées technologiques», le gouvernement propose de mettre en œuvre un plan «destination Algérie» par une série de mesures, lit-on dans le Plan d'action qui sera soumis prochainement au Parlement.
A ce titre, le gouvernement envisage de soutenir l'action des agences de voyage et la facilitation des procédures de visas au profit des touristes étrangers, d'encourager le recours aux formules incitatives de voyage par le biais des vols charters afin de renforcer l'attractivité de la destination touristique Algérie tout en s'appuyant sur l'apport des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger. Il compte aussi favoriser l'émergence de pôles touristiques d'excellence, répondant aux standards internationaux, notamment de nature culturelle, cultuelle et au niveau des régions du Sud, ainsi que développer le tourisme domestique par l'achèvement du programme de modernisation et de réhabilitation du parc hôtelier public. Les actions envisagées englobent également l'orientation des investissements touristiques et leur adaptation en fonction des besoins de la demande touristique interne et de la spécificité de chaque région, ainsi que la mise en place de circuits touristiques thématiques. Pour les investisseurs, il sera question de mettre à leur disposition des assiettes foncières pour la réalisation de structures légères et modulables, au titre du développement durable et dans le cadre du développement du tourisme interne, avec ses différentes filières et particulièrement le thermalisme.
Le gouvernement œuvrera à la relance du plan qualité tourisme Algérie (PQTA) et l'amélioration de la performance de l'appareil de formation. Il est prévu aussi la mise à disposition du foncier touristique au profit des investisseurs et des promoteurs qui se chargeront de la prise en charge de l'aménagement et la viabilisation d'une ou plusieurs zones d'expansion touristique, en contrepartie de la réduction de la redevance locative de la concession, ainsi que l'encouragement des différentes formules de partenariat public-privé.
Réactiver le Conseil national du tourisme (CNT) et élaborer un projet de loi d'orientation sur le tourisme, figurent aussi parmi les actions inscrites. A cela s'ajoute, la protection des produits de l'industrie artisanale nationale et la lutte contre la contrefaçon en matière de produits artisanaux, notamment par rapport à ceux importés, l'intensification et la professionnalisation des opérations de promotion et de commercialisation des produits issus de l'artisanat sur le marché national et international et la mise en place de nouveaux mécanismes financiers pour soutenir les activités de l'industrie artisanale. Quant à l'économie de la culture, l'action portera sur «la mise en place de mécanismes qui permettront d'asseoir les conditions appropriées et efficientes pour le lancement d'une véritable industrie cinématographique, basée sur l'incitation à l'investissement et la libéralisation des initiatives aux fins de faire de l'Algérie un pôle de production et de tournage cinématographiques régional et international». Dans ce cadre, le gouvernement compte mener des actions immédiates, dont notamment, la restructuration des entreprises publiques chargées du cinéma à travers la création du centre du cinéma algérien de manière à uniformiser et faciliter les procédures d'organisation, de gestion et de suivi de l'industrie cinématographique.
Pour attirer les investisseurs dans les industries et infrastructures cinématographiques, des mesures incitatives seront mises en place et les contraintes entravant la réalisation des projets seront levées.
Il est prévu, en outre, l'identification et le recensement du foncier susceptible de faire l'objet d'investissements dans les industries et infrastructures culturelles notamment cinématographiques dans les wilayas et la récupération des salles de cinéma à l'effet de les confier à des exploitants privés dans le cadre de concessions et la conception des mécanismes pour une gestion allégée de l'aide publique dédiée au cinéma.
Enfin, l'action du gouvernement touchera la formation dans le domaine du cinéma, la récupération des archives filmiques et leur numérisation, en plus de l'organisation de festivals.

R. C.

Chlef

Démarche pour l'inventaire du patrimoine immatériel du bassin

→Une opération d'envergure pour réaliser l'inventaire du patrimoine immatériel du bassin du Chlef a été lancée par la direction de la culture et des arts de la wilaya, dans l'objectif de sa valorisation et enregistrement, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette structure.
«En application des orientations du ministère de tutelle portant sur le recensement et inventoriage du patrimoine culturel immatériel, en vue de l'actualisation de la banque de données du secteur, nous avons entamé le recensement de différentes us, coutumes et autres activités multiples en relation avec le patrimoine culturel, dont regorge la région du bassin de Chlef», a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Mahmoud Hasnaoui. Il a précisé que l'inventaire concernera

particulièrement différentes festivités, rituels religieux, musiques populaires, pratiques sociales, arts traditionnels, chorégraphies, arts dramatiques et de danse.
Selon Mohamed Guendouzi, chef du service du patrimoine auprès de la même direction, la wilaya de Chlef est réputée pour de nombreuses activités du patrimoine immatériel requérant leur inventoriage, dont notamment la cavalerie, l'équitation, les «waâdate (festins) populaires», les fêtes traditionnelles dites «Maâmeri», les joutes populaires de bâtons, les gravures sur bois et cuivre, le tissage de la laine, et bien d'autres festivités folkloriques locales. «Le service du patrimoine œuvre actuellement à l'élaboration de plus d'une centaine de cartes techniques relatives à ces activités, en vue de leur numérisation et collecte dans une banque de données relative au patrimoine immatériel du bassin de Chlef», a-t-il fait savoir, en outre.
A noter, la direction de la culture et des arts de la wilaya avait élaboré, en début d'année, 13 cartes techniques relatives aux composantes de l'habit traditionnel local (région de Chlef), en vue de leur présentation lors des expositions organisées à l'occasion de différents rendez- vous culturels, dans le but de leur enrichissement par des anthropologues, historiens et autres chercheurs du domaine de la culture.

R. C.

Mondial-2022

Des éliminatoires qui révèlent le niveau de performance des joueurs africains

→Les deux premiers matches de la 2e journée des éliminatoires du Mondial-2022 au programme ce dimanche ont débouché sur des contre-performances du Togo et du Rwanda à domicile, qui voient déjà leur rêve de Coupe du monde fortement compromis. Et enfin la Côte d'ivoire qui s'offre le Cameroun (2-1).

Les Ivoiriens se rachètent après le nul face au Mozambique. (Photo › D. R.)

Togo - Namibie 0-1

Après sa défaite face au Sénégal (0-2), le Togo a manqué l'occasion de se relancer en s'inclinant face à la Namibie (0-1) à domicile au Stade de Kégué. Elmo Kambindu a inscrit le seul but de la partie d'un ciseau retourné (0-1, 53e), tandis que Limbondi, qui avait la balle de break au bout du pied, a ensuite trouvé le poteau. Avec déjà 4 points de retard sur la Namibie et potentiellement 6 sur le Sénégal qui se déplace mardi au Congo, les Eperviers de Paulo Duarte sont mal en point puisque seule la première place du groupe est qualificative pour les barrages.

Rwanda - Kenya 1-1

La situation est à peine plus réjouissante pour le Rwanda, tenu en échec par le Kenya (1-1) à Kigali. Après leur défaite face au Mali (1-0), les Amavubi ont déchanté lorsque Michael Olunga a rapidement ouvert le score pour les Harambee Stars (0-1, 9e). Abdul Rwatubyaye a vite égalisé (1-1, 20e) mais ce point ne suffit pas à relancer les Rwandais. Il ne fait pas vraiment non plus les affaires des Kényans qui concèdent un deuxième match nul consécutif. L'Ouganda et le Mali s'affrontent lundi dans l'autre match du groupe.

Niger - Djibouti 4-2

Battu par le Burkina Faso (0-2) pour son premier match dans le groupe A des éliminatoires du Mondial-2022, le Niger n'est pas une fougue de guerre comme le précisent les techniciens de la balle ronde. Qualifié d'une équipe capable de faire la différence elle s'est vue freinée ce lundi dans un match délocalisé à Rabat au Maroc dans le cadre de la 2e journée sur un score de (4-2). La première surprise est venue du but inscrit par Farah Ali Anas (33e) a score en faveur des Requins de la Mer Rouge, mais un doublé express de l'inévitable Victorien Adebayor, attaquant de Legon Cities FC au Ghana, en six minutes au retour des vestiaires (49e, 55e), a permis au Mena de renverser la vapeur. Mohamed Djibo (64e sp) et Mahamadou Sabo (67e) ont même enfoncé le clou en faveur des hommes de Jean-Michel Cavalli, réduits à dix suite à l'expulsion d'Hassane Adamou (85e) et qui ont concédé la réduction du score d'Hassan Wassama (90e). Avec ce succès, le Niger revient provisoirement à hauteur de l'Algérie, qui affrontait le Burkina Faso mardi soir au Maroc. Pour les hommes de Julien Mette, balayés 8-0 par l'Algérie jeudi dernier, il s'agit en revanche d'une deuxième défaite consécutive, mais les Djiboutiens sont loin d'avoir été ridicules et confirment leurs progrès.

Côte d'Ivoire - Cameroun 2-1

Pour leur premier match de ces qualifications pour la Coupe du monde 2022, les Ivoiriens n'ont pu faire mieux que le match nul face au Mozambique (0-0), tandis que les Camerounais se sont imposés face au Malawi (2-0) et sont en tête de ce groupe D. Ce lundi, les Eléphants se sont offerts les Camerounais, équipe nationale du pays organisateur de la CAN-2022, sur un score de 2-1. Menés de bout en bout sur un terrain retourné offrant l'image d'un véritable champ de pomme de terre, ou tout supporter ou observateur est en droit de s'interroger sur l'homologation d'un terrain pareil… Haller transforme en prenant Epassy à contre-pied (1-0, 20e). Très remuant sur son aile droite, le sociétaire de Wuhan Zall, Jean Evrard Kouassi, faisait mal aux Camerounais et finissait par adresser une superbe passe en profondeur à Haller, qui signait le doublé d'une frappe croisée (2-0, 29e). Puis sur penalty Ngamaleu réduisait pur le Cameroun le score (1-2, 61e). Au classement, on retrouve la Côte d'Ivoire en première position avec 4 pts, suivi du Cameroun (3 pts), du Mozambique 1 pt (un match en moins) et enfin du Malawi 0 pt (un match en moins).

Résumé de H. Hichem

JP-2020

Belle moisson de médailles pour l'Algérie à Tokyo

→Les athlètes algériens ont décroché 12 médailles (4 or, 4 argent et 4 bronze) aux Jeux paralympiques de Tokyo, qui ont pris fin dimanche, terminant à la 29e position sur 86 pays classés au tableau final des médailles, dominé, comme prévu, par la Chine, pour la cinquième édition de rang. Pour cette 8e participation de suite, les athlètes paralympiens algériens, de para-athlétisme, judo et para-powerlifting ont été encore une fois, à la hauteur d'un événement très spécial qui s'est déroulé dans des conditions particulièrement inhabituelles, avec des mesures sanitaires draconiennes imposées à tous les présents, en raison de la pandémie du Covid-19.

En plus des douze médailles, pas facile à récolter pour plusieurs raisons dont une préparation loin d'être à la hauteur du rendez-vous, les représentants algériens ont eu le mérite de réaliser deux records du monde sur un total de 67 battus à Tokyo, deux records des Jeux et quatre records d'Afrique, en plus des performances personnelles.

Les Jeux ont permis également l'émergence de quelques noms qui feront mal à l'avenir à l'image d'Abdekarim Krai (1 500 m/T13), Walid Ferhah (poids/F32), Ahmed Mehideb (Club/F32),Mohamed Nadjib Amchi (poids/F32), Salah Khelaifia (100 m/T13) et Athmani Skander-Djamil (100 m et 400 m/T13).

Athmani Skander-Djamil, découverte des Jeux

La palme d'or revient à Athmani Skander-Djamil, auteur de deux médailles pour ses premiers Jeux qu'il a entamé avec une argent au 100 m (classe T13), ratant d'un dixième de seconde l'or, après avoir couru la course en 10.54, derrière le détenteur du titre l'Irlandais Smyth Jason (10.53). L'Algérien récidive, quatre jours après, avec cette fois-ci, le titre suprême du 400 m, remporté non seulement haut la main, devant le champion en titre et recordman de l'épreuve (46.92), le Marocain Mohamed Amguoun, mais avec à la clé, un nouveau record du monde de l'épreuve (46.70). «C'est mon premier titre international. Faire entonner l'hymne national dans un rendez-vous aussi prestigieux était mon rêve le plus cher. Je dédie ses titres au peuple algérien et à tout les gens qui ont cru en mon potentiel et m'ont encouragé tout au long de ma carrière», a déclaré le double médaillé des Jeux de Tokyo.

Sa compatriote Safia Djelal a confirmé de son côté son statut de grande spécialiste des concours, en décrochant l'or au poids, classe (F57), ponctué par un record du monde de la spécialité (11.26 mètres). La native de Batna a étoffé ainsi son palmarès international déjà riche de onze médailles dont cinq titres suprêmes. Toute en larmes lors de la cérémonie remise des médailles, Djelal n'a pas pu trouver les mots pour exprimer sa joie. «J'ai souffert, trop souffert même (.,.) pour moi, cette médaille est la plus importante de ma carrière qui est pourtant riche en consécrations. Durant ce mandat, on a connu beaucoup de turbulences et de problèmes que nous espérons ne plus revivre à l'avenir», a-t-elle indiqué.

L'autre titre algérien des Jeux a été l'œuvre de l'athlète Asmahane Boudjadar qui s'est distinguée au poids (F33) avec une médaille d'or et un record des jeux (7.10 mètres), distançant ses premières concurrentes de 38 centimètres. Cependant, c'est la consécration en or de la judokate Abdellaoui Cherine qui a montré la voie à ses compatriotes, puisque c'était le premier titre paralympique algérien à Tokyo. Elle a confirmé tout son talent devant des adversaires pourtant mieux préparées, en remportant avec l'art et la manière ses matchs par Ippon. «Je tenais à cette médaille pour laquelle, j'ai sacrifié beaucoup de choses. Gagner de cette manière est quelque chose de grandiose. Depuis les Jeux de Rio-2016, j'ai travaillé dur tout en progressant. Le manque de tournois de préparation me faisait énormément peur, mais, j'avais cette envie de ne pas décevoir, tout ceux qui étaient derrière mois et me soutenaient à chaque sortie. Je dédie cette médaille d'or au président de la République, à mon public et au peuple algérien», a indiqué Abdellaoui toute contente de sa seconde médaille après le bronze à Rio 2016.

Les quatre médailles d'or algérienne (trois en para-athlétisme et une en judo) n'enlève en rien au mérite des autres athlètes médaillés en argent et ou en bronze qui ont réalisé un parcours honorable. Le bilan de la participation algérienne à Tokyo reste cependant le moins bon depuis l'édition 2004 à Athènes. L'Algérie pouvait espérer une meilleure place dans le classement final des Jeux de Tokyo, malheureusement plusieurs athlètes pourtant habitués aux podiums sont passés à côté de l'événement. Ainsi, Nassima Saifi (disque F57) a été déchue de son titre, en se contentant de la médaille d'argent (30.81 mètres), elle qui était imbattable depuis les Mondiaux-2011 et détient le record du monde (35.76 mètres) depuis 2019. Abdellatif Baka (T13), Samir Nouioua (T46), aussi déchus de leurs titres sur le 1 500 m. S'ajoutent à ceux là, Mohamed Berrahal (F51), un habitué des podiums, mais qui est revenu bredouille sur le 100 m et 200 m, tout comme Lahouari Bahlaz, détrôné de son titre au poids (F32). Au delà des résultats obtenus, il faudra retenir l'émergence des athlètes comme Abdekarim Krai (argent au 1 500 m/T13), avec un record d'Afrique (4:3.07), Walid Ferhah (bronze au Club/F32) et un record d'Afrique (35.34 mètres) et Nadjet Bouchref (CLUB/F51) qui s'est contentée d'un record africain (13.01 m).

Les sports collectifs encore à la traine

Si les sports individuels ont été une nouvelle fois au rendez-vous, ce n'est pas le cas pour les deux sports collectifs (handi-basket - messieurs et dames - et le goalball/messieurs) dont la participation a été une copie conforme de la précédente à Rio de Janeiro en 2016 où elles avaient terminé aux dernières loges. A Tokyo comme à Rio, les équipes algériennes n'ont pas pu rivaliser avec les meilleures nations. Que ce soit en basket (messieurs et dames) ou en goalball (messieurs), l'apprentissage a été très douloureux, d'où une évaluation objective et une nouvelle approche sont devenues plus que nécessaires afin de trouver les voies et moyens pouvant permettra à ces disciplines de faire mieux à l'avenir.

Enfin, l'arrivée à Alger, du second contingent de la délégation paralympienne algérienne, composé des athlètes médaillés et autres et annoncée pour aujourd'hui.

EN DEUX MOTS

7e édition des Jeux militaires internationaux : 4e place pour l'Algérie

La sélection nationale militaire dans la spécialité «Section Aéroportée» a terminé à la 4e place par équipes lors de la 7e édition des Jeux militaires internationaux organisés du 22 août au 2 septembre en Fédération de Russie, a indiqué lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

L'équipe nationale militaire a démontré lors de cette compétition «une grande volonté en se classant la 4e place par équipes derrière la sélection russe en première position, suivie de celles de la Chine et du Kazakhstan à la 2e place et la sélection Biélorusse en troisième position», précise la même source.

En outre, la sélection nationale militaire a décroché le prix de «l'esprit solide de la section», le prix du «meilleur tireur de lance roquette RPG-7», le prix de «l'esprit solide des meilleurs participants», ainsi que trois médailles pour la contribution au développement des Jeux militaires, quatre médailles pour le renforcement de la cohésion au combat et le prix de «l'esprit solide», remis à l'équipe nationale militaire par le ministère de la Défense russe, souligne le communiqué.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

La Nouvelle République / 8/9/21 / ANEP 2116015749

La NR 7155 – Mercredi 8 septembre 2021

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct

JP-2020

Belle moisson de médailles pour l'Algérie à Tokyo

le match à suivre

Mondial-2022

Des éliminatoires qui révèlent le niveau de performance des joueurs africains

football

PSG

Al Khelaïfi fracasse la Superligue, le Real, le Barça et la Juventus !

Brésil-Argentine

La FIFA «regrette» l'arrêt brutal du match

→ «Cinq petites minutes. C'est tout ce que les supporteurs présents dans le stade pour assister au choc Brésil-Argentine ont pu voir dimanche 5 septembre au soir», écrit un confrère de la presse étrangère.

«Les autorités sanitaires brésiliennes sont intervenues pour stopper la rencontre, invoquant des mensonges présumés de quatre joueurs argentins.

Ils auraient enfreint le protocole sanitaire en entrant au Brésil sans mentionner un séjour récent en Angleterre, et donc sans passer par l'isolement de 14 jours imposé à tous les étrangers arrivant du Royaume-Uni». La FIFA, choquée par la tournure des événements, a «regretté» l'arrêt brutal du match et a promis qu'une «décision» disciplinaire serait prise, estime ce même confrère. Mais contre qui, et de quel ordre ? Nul ne le sait encore.

Le Covid-19 frappe donc fort. Il était présent sur le terrain de football. Des stars censées donner l'exemple, deviennent des acteurs diffusant le mauvais exemple. Faisant fi du respect du protocole sanitaire imposé à l'échelle mondiale pour toutes les rencontres devant se dérouler dans des pays classés rouge, le match entre le Brésil et l'Argentine, comptant pour la 11e journée des éliminatoires du Mondial Qatar 2022 dans la zone Amérique du Sud, a été définitivement arrêté pour violation du protocole anti-Covid.

Pourquoi gâcher une si belle partie ?

Pourquoi cette violation de cette règle, par des joueurs qui sont mis en scène dans des campagnes qui, tout en ciblant les adultes, et enfants en utilisant leur représentation dans l'argumentation ou l'image utilisée, ont été tentés de jouer à ce mauvais jeu. Alors pourquoi cette violation lorsqu'on sait que la Grande Bretagne est sur la liste rouge du Brésil en ce qui concerne la lutte contre le coronavirus. Ceci d'une part, et d'autre, tous les joueurs ou pas atterrissant au royaume doivent observer un temps de quarantaine. «Cependant, pas moins de quatre joueurs de l'Albiceleste ont été accusés de violer les protocoles anti-covid». Il s'agit de Giovanni Lo Celso, Cristian Romero, Emiliano Martinez (les trois étaient titulaires) et Emiliano Buenda. Cette disposition figure dans l'accord approuvé et entre tous les pays de la zone Amérique du Sud. C'est ainsi que dès la 6 ' de jeu des représentants de l'agence sanitaire Anvisa (Agence brésilienne de veille sanitaire) et de la police fédérale sont entrés sur le terrain pour mettre fin à la rencontre, dans la confusion la plus totale. Le match s'est fait interrompre pendant 45 minutes pour ne plus reprendre après.

La fausse déclaration des Argentins...

Un peu plus tard et dans la foulée, la Conmebol a confirmé la suspension de la rencontre Brésil-Argentine. Les quatre joueurs argentins venus du Royaume-Unis étaient autorisés à jouer. Ce qui leur est reproché serait «une fausse déclaration» au moment d'entrer sur le territoire brésilien. Lors d'un entretien télévisé sur la chaîne TV Globo, le président de l'Anvisa a apporté plus de précisions «tout ce qu'on a préconisé n'a pas été accompli. Ils ont reçu l'ordre de rester isolés. Mais ils vont au stade, entrent sur le terrain. Ces quatre joueurs doivent être expulsés du Brésil. Ils seront condamnés à payer une amende», a-t-il lâché. La Fédération internationale de football n'a pas encore planché sur la décision. «Les éliminatoires de la Coupe du monde sont une compétition de la FIFA, a d'ailleurs rappelé la Confédération sud-américaine (Conmebol) sur Twitter. Toutes les décisions qui concernent son organisation et son développement sont du pouvoir exclusif de cette institution».

Que diront les instances ?

«La réponse de la FIFA est donc attendue». Elle va d'abord devoir déterminer qui est fautif dans cette histoire. Si elle décide de ne pas faire rejouer cette rencontre, l'instance pourrait donner victoire sur tapis vert à l'une des deux sélections ou un match nul.

Résumé de H. Hichem

A voir

- BeIN Sports 2 : Equateur - Chili à 19h
- RMC Sport 1 : Chakhtior Donetsk - Monaco à 20h